

Vers un BAC+3

BTSA Anabiotec

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales

Code RNCP : 36772

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTSA est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire un projet personnel et professionnel
- Communiquer
- Réaliser des analyses, des essais et des procédés biotechnologiques
- Appliquer une démarche qualité et proposer des solutions d'amélioration
- Maîtriser le bon fonctionnement des équipements
- Organiser des contrôles et des analyses
- Valoriser les résultats d'activités

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit, à la date d'entrée en formation :

- Être âgé.e de moins de 30 ans et Être titulaire soit :
 - D'un baccalauréat technologique (STAV, STI2D, STL),
 - D'un baccalauréat professionnel (Laboratoire Contrôle Qualité, Bio-Industries de Transformation...),
 - D'un baccalauréat général à orientation scientifique ;
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail « **parcoursup** » et un entretien d'orientation peut être envisagé afin d'évaluer les motivations et le projet professionnel des candidat.es.



DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 717.5h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation
par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN FORMATION
INITIALE SCOLAIRE OU
EN VAE (NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

Unité d'enseignement	Intitulé	Heures
UE 1.1	Mise en oeuvre des analyses du domaine environnemental	185
UE 1.2	Appropriation de l'environnement professionnel	66
UE 1.3	Enjeux socio-économiques de la société	55
UE 1.4	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 2.1	Mise en oeuvre des analyses du domaine de la santé	170
UE 2.2	Mise en situation professionnelle	58
UE 2.3	Enjeux économiques à l'international	76
UE 2.4	Unité de formation transversale : EPS	30
UE 3.1	Mise en oeuvre des analyses du domaine agroalimentaire	176
UE 3.2	Valorisation des compétences et ouverture à l'international	62
UE 3.3	Gestion de projet	56
UE 3.4	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 4.1	Mise en oeuvre des procédés biotechnologiques	140
UE 4.2	Optimisation des pratiques dans une démarche qualité	40
UE 4.3	Mobilisation des acquis autour d'un projet expérimental	122
Pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité	124

ÉVALUATION - VALIDATION

Les étudiant.es inscrit.es au CFA de Seine-Maritime bénéficieront de l'intégration de ce diplôme dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). La formation sera organisée en 4 semestres et leur permettra, en cas de réussite aux contrôles continus (oral-écrit-pratique-dossier), d'acquérir 30 crédits par semestre. L'obtention de l'examen du BTSA ANABIOTEC correspond à l'acquisition de 120 crédits.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **86%**
 Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, sortants 2020) : **100%**
 Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **92%**

RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Année / Classe	Âge			
	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 26 - cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc